

# PASSION SANTÉ

magazine d'information



# Éditorial

## Avec passion.

J'ai plaisir à vous présenter aujourd'hui votre nouvelle URPS chirurgiens-dentistes, désormais à l'échelle des Hauts de France.

S'harmonisant avec le regroupement régional, l'URPS Chirurgiens-Dentistes des Hauts de France est au service de 2 430 praticiens libéraux que nous représentons devant différentes instances, contribuant à l'organisation et à l'évolution de l'offre de santé de notre région. L'équipe que vous avez choisie lors des dernières élections est particulièrement soucieuse des conditions d'exercice libéral pour administrer cette union ; soyez remerciés de la confiance que vous nous avez accordée.

Dans un contexte réglementaire et politique toujours plus difficile qui nous incite à la plus grande vigilance, nous aurons à cœur de vous tenir informés de toutes les actions que nous entreprenons, touchant aux intérêts de notre profession que mes collaborateurs et moi-même défendons avec énergie. Cette lettre d'information vous présente notre équipe et vous transmet quelques informations importantes ; vous pouvez également consulter notre site internet et vous inscrire en ligne pour recevoir nos actualités et déposer vos annonces professionnelles.

Enfin, sachez que nous sommes sur le point de rallier la Maison des URPS à Lille, et travaillerons en lien étroit avec les URPS des autres entités professionnelles.

Unis avec passion autour de la santé.

Thomas BALBI  
*Président des URPS Hauts de France*



➔ **notre équipe . . . . . p 3**  
des praticiens à votre service

➔ **nos missions . . . . . p 3**  
porter la voix des libéraux

➔ **notre fil d'actus . . . . . p 4**  
suivez nos actions

➔ **radio protection . . . . . p 4**  
une formation relancée

## notre équipe



**Thomas  
BALBI**  
président  
*Sainghin en Weppes*



**Hervé  
BAELDE**  
vice-président  
*Villeneuve d'Ascq*



**Hervé  
BARDE**  
trésorier  
*Lille*



**Jean-Pierre  
HERLEM**  
trésorier adjoint  
*Bouchain*

**Jean-Paul  
COPPI**  
secrétaire général  
*Grandvilliers*



**Sylvain  
CHARBIT**  
secrétaire adjoint  
*Beauvais*



**Membres de la commission de contrôle :**

Christophe LEMAN, Président  
Marie BISERTE, membre  
Marianne CORDET DRON, membre

**Autres membres de l'Assemblée :**

Jacques DRANCOURT Régis MÉRESSE  
Philippe LEVEL Maud SILBERBERG  
Annie MÉRAC Peggy SZPAK

## nos missions



**Défendre le mode et les conditions d'exercice de notre profession**



Votre URPS, à travers ses représentants, siège au sein d'instances créées par l'ARS (Agence régionale de santé) :

- \* Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA)
- \* Conférences de territoires (CT), remplacées fin 2016 par les Conseils territoriaux de santé (CTS)

Elle participe également au titre de membre :

- \* au Comité départemental de l'aide médicale urgente, de la permanence des soins et des transports sanitaires (CODAMUPS-TS)
- \* à l'Observatoire régional de la santé et du social (OR2S)
- \*

Au travers du représentant choisi par l'ARS, votre URPS chirurgiens-dentistes suit de près les actions de :

- \* l'Instance régionale de l'amélioration de la pertinence des soins (IRAPS)

Article R4031-2 du code de la santé publique (issu de l'article 1 du 2 juin 2010)

« Les Unions régionales des professionnels de santé contribuent à l'organisation de l'offre de santé régionale. Elles participent notamment :

- à la préparation et la mise en œuvre du projet régional de santé ;
- à l'analyse des besoins de santé et de l'offre de soins, en vue notamment de l'élaboration du schéma régional d'organisation des soins ;
- à l'organisation de l'exercice professionnel, notamment en ce qui concerne la permanence des soins, la continuité

des soins et les nouveaux modes d'exercice ;

- à des actions dans le domaine des soins, de la promotion de la santé et de l'éducation thérapeutique ;
- à la mise en œuvre des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens avec les réseaux de santé, les centres de santé, les maisons de santé et les pôles de santé, ou de contrats ayant pour objet d'améliorer la qualité et la coordination des soins mentionnés à l'article L4135-4 ;
- au déploiement et à l'utilisation des systèmes de communication et d'information partagés ;
- à la mise en œuvre du développement professionnel continu.

## ► fil d'actus

### Rejoindre la maison des URPS

Notre prochaine adresse sera celle de la Maison des URPS : 118 bis rue Royale à Lille. Pourquoi ? Seuls en dehors du regroupement, nous avons estimé qu'il était temps de manifester par notre ralliement géographique notre attachement à une dynamique commune afin de défendre en cohérence l'exercice de nos professions.

Notre téléphone : 03 20 14 93 30

Notre site internet : <http://urpscd-hdf.fr>

Nous contacter : [contact@urpscd-hdf.fr](mailto:contact@urpscd-hdf.fr)

### Prévention des chutes : une action inter-URPS

Le sujet du « bien vieillir » mobilise tous les professionnels de santé dans le cadre d'un **programme contre les chutes**, où chacun met l'accent sur les spécificités et apports particuliers de sa spécialité.

**Notre URPS est pleinement engagée aux côtés des autres professionnels** et participe activement à la réflexion commune sur ce sujet de santé publique ; un travail de concertation qui rentre tout à fait dans nos missions et nous permet d'élaborer ensemble un programme efficace et utile.

### Étudiants : CESP à saisir !

Pour l'odontologie, 10 places de CESP sont à saisir sur notre région. Ces contrats d'engagement de service public proposent une allocation mensuelle brute de 1 200,00 € pendant plusieurs années d'études (à partir de la 2e année) aux étudiants qui s'engagent en contrepartie dans une zone sous-dotée, pour durée équivalente.

### Centres Low cost : cellule de veille

L'URPS-CD Hauts de France a constitué une cellule de veille au sujet des centres Low cost, convaincue que le développement et l'installation de ces centres mercantiles n'ont pour objectif que de tuer les libéraux. Concernant notamment Dentexia, sans aucunement nous substituer à l'action de l'ARS et aux consignes de notre ministre de tutelle, nous jugeons de notre devoir de vous alerter : **si un patient vous sollicite, ne pratiquez des gestes d'urgence que si et seulement si cela est nécessaire !**

### À Lille le 17 janvier : quid des négos ?

Le 17 janvier l'UNECD (Union nationale des étudiants en chirurgie dentaire) a organisé, avec le soutien du doyen, une soirée d'information dans les locaux de la faculté d'odontologie de Lille. Avec pour objet **d'informer l'ensemble des étudiants des propositions faites** par le directeur de la CNAM, M. Nicolas Revel, **dans le cadre des négociations conventionnelles**, ainsi que **des réponses émises par les trois syndicats professionnels**. Le Dr Marie Bisert, Chargée d'enseignement et membre de l'URPS, ainsi que le Dr Thomas Balbi, président de l'URPS, ont pu ainsi échanger avec l'auditoire sur le thème de l'exercice libéral du Chirurgien-Dentiste de nos jours.

## en cours ou à venir

- \* projet d'organisation d'une communication scientifique sur « les cancers des voies aéro-digestives supérieures » dans la région Picardie ;
- \* dans le cadre des actions concertées inter-URPS :
  - \* participation au groupe ETP (éducation thérapeutique du patient) dans le cadre du projet « Dossier Patient Médico Éducatif » avec la création d'un livret médico éducatif ;
  - \* projet d'intégration des chirurgiens-dentistes et des assistantes aux formations et aux parcours de l'ETP ;
  - \* projet de recherche et de collaboration avec la sous-section de santé publique de l'UFR d'Odontologie de Lille.

## ► nouveau

Un service de petites annonces vous est accessible par le biais de notre site internet : <http://urpscd-hdf.fr>. Gratuit, ce service vient combler une lacune dans ce domaine pour l'emploi, la vente de matériel, de cabinets, la formation. *(L'URPS décline toute responsabilité quant au contenu des offres).*

## ► radio protection

La précédente session datait de juin 2015 ; le 1er décembre dernier, nous avons permis l'accueil à la faculté de pharmacie de Lille de 130 personnes pour une formation sur la radioprotection des patients des cabinets dentaires. Toutes les personnes déjà sur liste d'attente ont pu s'inscrire en priorité, et profiter de l'expérience et du professionnalisme

d'Anne Sergent, formatrice agréée, avec la collaboration de l'ONFOC Oise. D'autres sessions sont prévues à Compiègne et dans une autre ville pour les départements du Nord et du Pas de Calais au printemps : les dates et les modalités vous seront transmises en temps utile. Pour mémoire, cette formation, obligatoire, est valable 10 ans.